

Mode d'emploi du Pass Hauts-de-Seine (A destination des parents d'enfants du collège)

Vous trouverez des réponses à vos questions sur la procédure, l'inscription, le dispositif en suivant les liens ci-dessous.

<http://www.hauts-de-seine.net/education-jeunesse/Autres/P%40ss92/pass-92-procedure-inscription-2011-loisirs-aide-financiere>

Numéro Vert gratuit accessible de 9 h à 19 h du lundi au vendredi, toute l'année : 0 800 076 092

Les différentes étapes / marche à suivre :

1. S'inscrire en ligne :

L'accès au formulaire d'inscription est possible par internet ou via le correspondant Pass Hauts-de-Seine du collège pour les personnes ne disposant pas d'accès internet.

<https://pass.hauts-de-seine.net/pass/web/inscription?execution=e3s1>

Une fois l'inscription faite, et après acceptation de votre inscription, un courriel est envoyé automatiquement sur la messagerie internet d'un des parents ou de la personne disposant de l'autorité parentale.

2. Valider son inscription pour bénéficier d'un porte-monnaie électronique de 70 €

Une fois le mail réceptionné vous devez confirmer les informations du formulaire d'inscription et valider l'inscription au dispositif. Cette validation permet également de créer le compte personnel et sécurisé de gestion des tickets par la famille, qui peut dès lors générer des tickets de paiement crédités du montant de la dépense souhaité.

<https://pass.hauts-de-seine.net/pass/web/famille>

Renseigner votre identifiant + votre mot de passe

3. Générer les tickets de paiement

Avant d'utiliser les tickets, vous devez leur associer un montant.